

Agence d'Aulnay-sous-bois

BAREME DES HONORAIRES de TRANSACTION Nouvelle Avenue

Nouveau Barème à compter du $1^{\rm er}$ Mars 2023 A la charge du propriétaire vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat

PRIX DE VENTE	TAUX DE COMMISSION TTC
<75.000€	6.000€
75.001€>125.000€	8.000€
125.001€>225.000€	10.000€
225.001€>295.000€	12.000€
295.001€>345.000€	14.000€
345.001€>395.000€	15.000€
>395.000€	5%

Honoraires Libres pour les projets de division de parcelle (simulation, suivi administratifs, ventilation de prix, arpentage, vente en lot, devis travaux, etc...)

BAREME DES HONORAIRES de LOCATION Nouvelle Avenue

A la charge du bailleur et du locataire (*Indice Alur au m2 suivant zone concernée*+ 3€/m2 pour établissement de l'état des lieux*)

* Zone très tendu : Paris et département voisins : 12€/m2 Zone tendu : 28 agglomération de plus de 50 000 habitants : 10€/m2 Hors zone : reste du territoire : 8€/m2

BAREME DES HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE Nouvelle Avenue

6% TTC SUR LES ENCAISSEMENTS